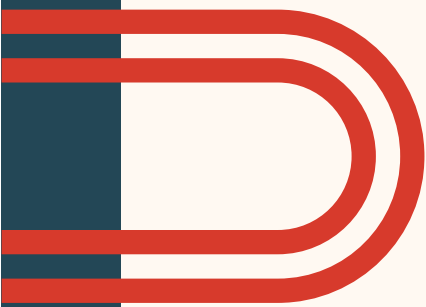




PROJET PEDAGOGIQUE ROMANECHÉ-THORINS 2026 - 2027

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DE 3 A 13 ANS
CENTRES DE LOISIRS EDUCATIFS EN MÂCONNAIS

CONTACT DU CENTRE

Anne FOUILLOUX, directrice

clemromaneche@gmail.com

07 67 87 71 84

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION3

CONTEXTE.....4

LE CLEM.....5

EQUIPE, FONCTIONNEMENT7

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES10

LE CENTRE.....13

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION
DE HANDICAP.....26

EVALUATION.....31

CLEM

INTRODUCTION

Le projet pédagogique est la base sur laquelle se construit l'accueil.

Le directeur en est le principal artisan mais l'équipe d'animation (et aussi les enfants, les jeunes et leurs familles) sont associés à sa construction. Une fois présenté à l'équipe, celle-ci l'amende, le modifie. Le projet pédagogique n'est donc pas celui du directeur, mais celui de l'équipe ; le directeur étant garant.

Ainsi conçu, le projet pédagogique est à la fois le document de référence, le cadre, pour l'organisation, le fonctionnement, mais aussi la trace vivante des modifications et évolutions.

Ce n'est donc pas un document abstrait et il est modifiable, évolutif. Il est diffusé à l'ensemble du personnel, des familles, des partenaires et institutions. La CAF ainsi que la DSDEN ont aussi un rôle de contrôle de ce projet pédagogique, afin d'assurer la conformité et la qualité pour les usagers.

Ce projet pédagogique en est la version de la rentrée 2026.

CONTEXTE

CREATION DU CENTRE

L'association des Centres de Loisirs Educatifs en Mâconnais (CLEM) organise un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sur la commune de Romanèche-Thorins, depuis octobre 2024. Il n'y avait pas d'offre de garde jusqu'alors sur la commune, pour les enfants de 3 à 13 ans et les centres de loisirs des alentours étaient saturés.

IMPLANTATION

La commune de Romanèche-Thorins est située au Sud de la Saône-et-Loire et de Mâcon, limitrophe au Rhône, plus exactement sur les Monts du Beaujolais. La commune est surtout connue pour son zoo ainsi que le parc à thème sur la vigne, mais on y trouve également quelques entreprises/commerces et des vignobles. Ce dernier occupe une bonne partie des sols de la commune.

Elle est desservie par une gare ferroviaire, de grands axes routiers et un réseau bus/cars de la MBA et Rhône Sytral ce qui la rend facile d'accès.

La population a tendance à augmenter ces dernières années en atteignant 2009 habitants en 2021. Même si la tranche 0/14 a légèrement diminué, elle ne représente pas loin de 20% de la population. De plus, des lotissements sont actuellement en construction sur la commune, laissant l'opportunité à de jeunes couples de s'installer. Cette population reste assez stable avec peu de mouvement et installée depuis plusieurs années. La population ne manifeste pas de signe de grande précarité : beaucoup de propriétaires de leur résidence principale, nombre d'emploi dans la zone en augmentation employant ainsi des habitants de la commune, peu de CDD...

Aujourd'hui sur la commune il existe un groupe scolaire « Bernard PIVOT » : école maternelle et élémentaire accueillants 7 classes. Une garderie est assurée par la municipalité ainsi qu'une offre de restauration scolaire.

Pour la petite enfance, il n'y a pas de crèche sur la commune mais des assistantes maternelles proposent leurs services.

Une petite trentaine d'associations sont accueillies sur la commune : sportives, culturelles, musicales, viticoles, de théâtre, d'animation, un tiers-lieu.

LE CLEM ET SON PROJET EDUCATIF

Le siège de l'association est situé à Mâcon au 71 rue Jean Macé, à une petite trentaine de minutes de l'Accueil de Romanèche-Thorins et gère actuellement d'autres accueils péri et extrascolaire dans le sud-est de la Saône-et-Loire et dans l'Ain.

Créée il a plus de 45 ans, c'est une association qui est reconnue par les familles et qui a su s'adapter à son territoire (organisation de séjours, participation au TAP, création d'un Espace de Vie Social...).

Objet de l'association

L'association "CLEM" a pour but d'organiser, d'animer et de gérer des activités socio-éducatives en direction de tout public (enfance, adolescence, famille, 3^{ème} âge, ...).

Son action s'inscrit dans des perspectives d'éducation globale et de ce fait, elle se propose d'agir en étroite collaboration avec l'école publique, les parents, les institutions et associations mâconnaises poursuivant les mêmes buts.

Les valeurs véhiculées par le CLEM



LE PROJET EDUCATIF ET SES OBJECTIFS

L'accueil de loisirs met en œuvre de façon quotidienne les principes de laïcité, de mixité, de solidarité, d'inclusion. Il contribue aux acquisitions de connaissances, à la conquête de l'autonomie et de la responsabilité, au vivre et agir ensemble.

Le projet éducatif est consultable dans sa version intégrale sur simple demande.

Objectifs généraux et éducatifs

- **Favoriser l'épanouissement (ou développement) de l'individu**
 - Permettre à l'enfant et au jeune de vivre un temps de vacances ;
 - Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées et nouvelles ;
 - Favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant.

- **Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie collective et citoyenne pour le « mieux-vivre » ensemble**
 - Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide ;
 - Favoriser la tolérance et la reconnaissance de la diversité ;
 - Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité et développer son esprit critique.

- **Favoriser une relation confiante et constructive entre les parents et l'équipe d'animation**
 - Favoriser l'implication des familles ;
 - Favoriser la co-éducation en assurant une continuité éducative ;
 - Accompagner et former les nouveaux animateurs et animateurs stagiaires.

- **Contribuer à l'éducation au développement durable**
 - Sensibiliser les enfants à l'écocitoyenneté et au développement durable ;
 - Favoriser la solidarité laïque et internationale.

- **Renforcer la cohésion sociale**
 - Favoriser la démocratie participative ;
 - Favoriser les liens intergénérationnels ;
 - Développer l'intégration des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps dans des séjours composés de mineurs valides.

- **Favoriser une relation confiante et constructive avec les partenaires**
 - Renforcer les relations et les partenariats avec les fédérations et associations d'éducation populaire et/ou complémentaires de l'école ;
 - Renforcer les relations et les partenariats avec les partenaires institutionnels
 - Renforcer et développer les partenariats avec les communes au niveau local ;
 - Renforcer et développer les relations avec les partenaires financiers ;

L'EQUIPE

Le centre est dirigé par Anne FOUILLOUX, titulaire d'un BPJEPS Loisirs Tout Public et de nombreuses années d'expérience en direction au CLEM.

L'animation est assurée par deux animateurs permanents :

- Diana De Oliveira, titulaire d'un BPJEPS ASEC (Animation Socio-Educative ou Culturelle), animatrice au CLEM depuis 1 an
- Denis Mure, apprenti BPJEPS MAPST (Multi Activités physiques et Sportives pour Tous).
- Lili Blanchard, apprentie BPJEPS ASEC (Animation Socio-Educative ou Culturelle)

L'équipe est complétée par des animateurs vacataires en animation, ainsi qu'une personne chargée de la restauration du midi, et du ménage des locaux en fin de journée.

Afin d'assurer une certaine continuité entre le projet éducatif du CLEM et le projet pédagogique du centre de loisirs, l'équipe interne du CLEM est également composée d'un directeur de l'association et d'une coordinatrice enfance, jeunesse et de projets. En plus des salariés, le CLEM est dirigé par un Conseil d'Administration composée de bénévoles et représentants. Son représentant légal est Monsieur SARRAZIN Bernard.

LE FONCTIONNEMENT

OUVERTURE

Nous proposons un accueil périscolaire chaque mercredi, ainsi qu'un accueil extrascolaire : durant la deuxième semaine des vacances d'automne, de fin d'année, d'hiver et de printemps. Durant les vacances estivales, le centre ouvre les quatre premières semaines.

Les horaires d'ouverture du centre sont compris entre 7h30 et 18h30.

INSCRIPTIONS

Communication

Le programme est envoyé par mail aux familles et via la mairie par le PanneauPocket, site internet et page Facebook. Le CLEM le diffusera également sur son site internet et page

Facebook. Dès la diffusion du programme, les parents peuvent inscrire leurs enfants. Un calendrier des dates d'ouverture/inscriptions est diffusé aux familles en début d'année scolaire.

Documents

Les documents nécessaires à l'inscription sont :

- Une fiche sanitaire (une par an), l'attestation d'assurance et la copie du carnet de vaccination à jour
- Une fiche de renseignement (une par an)
- Une fiche d'inscription (une par période pour les vacances ou par an pour les mercredis)
- L'acceptation du règlement intérieur (actualisé chaque année scolaire).

Modalités

Nous proposons un accueil à la journée, à la demi-journée (avec ou sans repas) et nous priorisons les inscriptions à 3 jours minimum par semaine dans une logique de mise en œuvre du projet pédagogique ; les inscriptions à la journée ne permettant pas ou moins bien cette logique. En effet, l'autonomie, la connaissance de ses pairs, la sensibilisation au développement durable etc. nécessitent des acquisitions sur les activités mais aussi sur les temps de vie quotidienne et ne peuvent se réaliser en une seule journée.

L'accueil du matin s'effectuera à partir de 7h30 et jusqu'à 9h30 et le soir entre 16h30 et 18h30. Les départs/arrivées avant le repas sont possibles entre 11h30 et 12h, puis après le repas entre 13h15 et 13h45.

Familles accueillies

Le centre de loisirs est ouvert à tous les enfants, qu'ils soient habitants sur la commune de Romanèche-Thorins ou non. Cependant, une grille tarifaire est appliquée en fonction du lieu d'habitant (commune de R-T. ou hors commune) et une priorité d'inscription est donnée aux habitants de Romanèche-Thorins.

En raison de la récente création du centre, il n'y a, à ce jour, pas de partenariat avec d'autres communes du secteur.

TARIFS 2026-2027

Une grille tarifaire est appliquée en fonction des quotients familiaux, comprenant 4 tranches. Cette dégression est mise en place afin de permettre un accès aux loisirs pour tous.

Quotient familial	< 500	500 à 700	701 à 1000	> 1000
Tarif (journée avec repas) Habitants de Romanèche-Thorins	6,60 €	9 €	13 €	18 €
Tarif (journée avec repas) Habitants extérieurs	12,60 €	15 €	19 €	24 €

Tarif demi-journée avec repas Habitants de Romanèche-Thorins	5 €	7 €	10 €	13,50 €
Tarif demi-journée avec repas Habitants extérieurs	9,50 €	11,5 €	14,50 €	18,50 €
Tarif demi-journée sans repas Habitants de Romanèche-Thorins	3,60 €	5 €	7 €	10 €
Tarif demi-journée sans repas Habitants extérieurs	7 €	8,50 €	10,50 €	14 €
Adhésion au CLEM, par famille et année scolaire : 15 euros				

Les tarifs comprennent le repas du midi et le goûter, et tout frais supplémentaire éventuel pour sortie ou intervention au centre de loisirs.

EFFECTIFS

Le centre accueil des enfants âgé de 3 à 13 ans maximum.

Dans un premier temps, le schéma d'accueil et le même pour les mercredis et les vacances scolaires, à savoir 32 enfants :

- 8 enfants de 3 à 5 ans (équivalent à 1 groupe)
- 24 enfants de 6 à 12 ans (équivalent à 2 groupes)

Cependant notre agrément nous permet d'accueil jusqu'à 16 enfants de moins de 6 ans.

Suivant la demande des familles, nous pouvons ouvrir un 4^e groupe de petits (3-5 ans) et ainsi atteindre 40 enfants maximum pendant les vacances.

FINANCEMENT

Une convention tri-annuelle signée avec la mairie précise le montant de la participation de la commune à l'organisation du centre de loisirs. Cet apport est complété par les familles (frais d'inscription), la CAF (en fonction des journées enfant) et le département de Saône et Loire (en fonction des journées enfant).

LES OBJECTIFS

OBJECTIFS GENERAUX
OBJECTIFS INTERMEDIAIRES
Objectifs spécifiques

DEVENIR ACTEUR DE SES TEMPS DE LOISIRS ET DE SON EPANOUISSEMENT
SE RESPONSABILISER ET DEVELOPPER SON AUTONOMIE
Laisser l'enfant faire par lui-même, l'accompagner plus que l'aider.
Proposer des ateliers en autonomie et permettant à l'enfant d'en changer.
Instaurer des temps, des moyens pour que les enfants puissent exprimer leurs idées, leurs envies.
Valoriser les enfants, dans leurs actions, leur prise d'initiative.
Encourager l'enfant dans sa progression même en cas d'erreur. Se tromper n'est pas une fin en soi, au contraire il faut que l'enfant puisse en tirer une leçon.
Rendre les enfants acteur des actes de la vie quotidienne, les responsabiliser. (Chef de table au repas, distribution de savon...).
DEVELOPPER SON ESPRIT CRITIQUE
Donner aux enfants de l'importance et du crédit.
Mettre en place des temps de bilan avec les enfants, sur l'activité vécue, la journée...
Leur permettre de comprendre leurs émotions et celle des autres. Apprendre à connaître l'autre et comprendre qu'il peut avoir des points de vue différents.
Animer des activités permettant d'exprimer son appréciation, par exemple sur une œuvre
EVOLUER DANS UN CLIMAT PROPICE A SON EPANOUISSEMENT
Respecter le rythme de vie de chacun : adapter le découpage de la journée en fonction des tranches d'âge mais aussi des besoins des enfants : besoin de calme, de se reposer, de se dépenser, de parler... Les programmes d'activités sont prévus à l'avance mais doivent être modifiés en fonction des besoins de l'enfant (de la météo, des contraintes de locaux ...).
Instaurer un climat de confiance, permettant aux enfants qui se sentiraient mal de venir en parler
Prendre soin du rythme de vie de l'équipe : pauses, hygiène de vie, sommeil, réunions ...

Être garant sur la sécurité des enfants : rangement du matériel d'activité, hygiène des locaux, hygiène des enfants (notamment lors du passage aux toilettes), savoir rester discret.

DEVELOPPER L'IMAGINAIRE ET LA CREATIVITE

DECOUVRIR

Diversifier les activités (voir paragraphe sur les différents types d'activités)

Utiliser l'environnement du centre : sorties autour du centre, dans les parcs, monuments ...

Développer les connaissances de l'équipe d'animation

Participer à des événements qui ont lieu sur la commune ou le projet d'école (*exemple : décorations dans le cadre d'un jumelage*)

Tisser des liens avec les acteurs locaux, le réseau associatif, accueils de loisirs

LAISSER

Créer des espaces de libre expression : matériaux naturels, de récupération en libre-service pour assembler, démonter, construire, inventer, partager.

Prévoir des activités où l'on expérimente plutôt que l'on suit l'animateur

Comprendre que l'activité libre ne nuit pas à l'enfant, ne pas avoir peur de l'ennui

Apprendre à ne pas toucher à la réalisation d'un enfant pour le rendre visuellement plus attractif pour les parents

PARTAGER

Mutualiser du « gros matériel » pour avoir une panoplie plus large à certains moments de l'année (entre centres de loisirs, partenaires, associations locales ...)

Entreprendre des moments de partage de connaissance entre l'équipe d'animation, pouvant être élargie avec d'autre personnel

Favoriser l'entraide entre les enfants, des moments où ils peuvent parler entre eux etc.

SENSIBILISER AU DEVELOPPEMENT DURABLE

VIVRE ENSEMBLE

Accueillir les enfants en situation de handicap dans les meilleures dispositions et sensibiliser le groupe à la différence, quel que soit le public.

Respecter les idées, les avis, les origines et les différences de chacun.

Elaborer les règles de vie avec les enfants, leur laisser en débattre, trouver un accord.

Favoriser les jeux de coopération au dépend de ceux de compétition. Favoriser l'esprit d'équipe

Proposer des œuvres collectives (fresque, spectacle...)

ENCOURAGER LA DECOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT

Favoriser la découverte des milieux naturels proches.

Sélectionner des sorties en lien avec l'environnement, pour découvrir un univers précis.

S'appuyer sur des intervenants extérieurs pour apprendre à lire notre environnement ou former l'équipe d'animation à ces compétences « nature ».

S'appuyer sur les saisons pour comprendre ce qui nous entoure et les rythmes de la nature.

ECONOMISER NOS RESSOURCES

Mutualiser du « gros matériel » pour avoir une panoplie plus large à certains moments de l'année (entre centres de loisirs, partenaires, associations locales ...).

Favoriser le fait-maison et les ateliers cuisine.

Eviter le gaspillage.

Distinguer les sources d'approvisionnement et les emballages différents et leurs impacts.

Poursuivre le travail de recyclage mis en place à l'école (PAV et compostage).

LES LOCAUX

L'accueil de loisirs se déroule dans les locaux de l'école maternelle et primaire Bernard Pivot situés route du Bourg/ Les Perrières 71570 Romanèche-Thorins.

Les enfants du groupe des plus de 6 ans sont accueillis dans la salle de garderie de l'école élémentaire, accessible depuis le préau via un hall qui contient des lavabos. Les toilettes sont situées de l'autre côté de la cour, côté salle des fêtes.



Les enfants de 3-6 ans utilisent la salle de peinture de la maternelle et font la sieste dans la salle attenante réservée à cet effet. Les sanitaires sont accessibles depuis le hall d'entrée de l'école maternelle.



L'ensemble des salles mises à disposition de la mairie sont équipées de mobilier réservé à l'usage du Clem ou mutualisé avec l'école ou la garderie, mobilier complété par des espaces de rangement dans un local qui donne directement sur la cour où l'équipe peut ranger du matériel pédagogique ou de sport.

Les 2 groupes d'âge peuvent utiliser la salle de motricité de la maternelle quand la météo ne permet pas de sortir. Sinon, un préau est accessible dans la cour de l'école élémentaire. L'ensemble de la cour de l'école élémentaire est mis à disposition des enfants, qui est ombragé

et aménagé avec bancs, des paniers de baskets et des tracés au sol pour des jeux collectifs.



La restauration se fera dans les locaux du restaurant scolaire, utilisant cuisine et réfectoire.



Aménagement pour les enfants de moins de 6 ans

Description : sanitaires, tables, chaises, salle de sieste, mobilier pour la cantine

Le restaurant scolaire est équipé de trois hauteurs de tables et chaises différentes pour répondre au besoin de chaque tranche d'âge. Les sanitaires attenants sont équipés de réhausseurs qui permettent aux maternelles de les utiliser si besoin.

LES JOURNEES AU CENTRE

Horaires	Pour l'équipe	Pour les enfants
7h30 - 9h30 Accueil échelonné	7h20 : arrivée du personnel d'ouverture, en fonction du planning. • Une personne est chargée d'accueillir les parents et les enfants. Celle-ci devra pointer les enfants, présenter la journée aux parents et répondre à leurs questions. Il faut mettre les parents autant que les enfants en confiance, pour les parents c'est souvent le seul moment de la journée où ils voient le centre. Elle prendra ensuite en charge l'enfant. • L'animateur propose des jeux, des dessins, il s'adapte aux besoins et souhaits de chaque enfant en fonction de l'attitude de ce dernier, cela doit permettre un accueil individualisé. • A la fin du temps d'accueil, il faut penser à ranger le matériel qui a pu être utilisé. • <u>Si un enfant n'est pas arrivé après 9h30, il est obligatoire d'appeler les parents.</u> La directrice devra donc être informée des absences/retards. • <u>Prise de connaissance du nombre d'enfant composant son groupe.</u>	• Différentes activités leur sont proposées. • Ils peuvent se réveiller tranquillement. • Moment d'échange avec ses camarades et les animateurs.
9h30 - 11h30 Temps d'activité	• <u>Appel des enfants</u> et explications sur le déroulement de la journée. Les animateurs répartissent ensuite les enfants selon leur groupe d'âge ou leurs activités. Il est important d'expliquer aux enfants le programme de la journée pour que ceux-ci puissent s'intégrer sans mauvaise surprise. La préparation des activités doit être prévue en amont, elle ne se fait pas au moment où l'activité doit commencer. • Activités variées proposées en lien avec le projet pédagogique et ses objectifs. En concertation avec l'équipe en réunion de prépa. L'enfant est plus apte aux activités cognitives le matin ils sont en posture active et d'éveil. • Bilan de l'activité avec les enfants et rangement de l'activité	• Moment de jeux, d'activité. • Les enfants peuvent aider à l'installation et/ou à la préparation. • Les enfants sont libres de s'exprimer sur l'activité : ce qu'ils ont aimé, moins aimé, le type d'activité qu'ils aimeraient faire... • Les enfants aident au rangement de l'activité.

11h30 – 13h00 Temps du repas	• Retour au calme à la suite de l'activité • <u>Passage aux toilettes et lavage des mains</u> • Rassemblement des enfants pour se rendre au réfectoire. • L'animateur encourage et incite les enfants à se tenir correctement, à utiliser leurs couverts, à goûter chaque plat (sans forcer), à rester assis durant le repas puis à débarrasser les tables dans le calme. ⇒ L'animateur se doit de montrer l'exemple. • Veiller à ce chaque enfant mange suffisamment et instaure un climat serein. • Le temps du repas doit être un moment convivial et doit permettre des échanges entre les adultes et les enfants et entre enfants ; ils pourront choisir avec qui ils mangent et un animateur sera placé à chaque table. • <u>Chaque adulte devra veiller au régime alimentaire spécifique de certains enfants</u>, la liste des régimes sera affichée dans le réfectoire. • Avant de quitter le réfectoire s'assurer que toutes les affaires ont été récupérées, que le réfectoire reste relativement propre et prendre le goûter.	• Retour au calme à la suite de l'activité • Passage aux toilettes et lavage des mains • Les enfants goûtent les plats qui leur sont servis (dans le respect d'un éventuel régime alimentaire). • Ils peuvent discuter entre eux mais dans un volume sonore approprié et adéquat. • C'est un moment important pour eux dans leur autonomisation, on ne fera pas à sa place mais on l'accompagnera.
13h00 – 14h00 Temps calme et sieste	• Installation des enfants au temps calme par tous les animateurs, dans une répartition optimisée afin de créer un climat sain et calme. Ces temps sont de réels temps d'animation, ils doivent être réfléchis, préparés et rangés à la fin. /!\ Ne pas proposer uniquement du coloriage... • A ce moment, les enfants sont dans une phase de fatigue, le temps que le corps assimile les apports nutritifs fournis par le repas du midi. • Ce n'est pas un moment de sieste pour l'animateur. • Roulement des pauses.	Pour les plus petits : sieste • Les enfants pourront lire, jouer à des jeux calmes, dessiner, colorier, selon leurs choix et leurs envies. • Chaque enfant doit avoir la possibilité de se reposer, se calmer, se détendre.
14h00 – 16h00 Activités	Idem que l'activité du matin L'après-midi, les enfants ont en général une meilleure coordination et vitesse de réaction. Musculairement parlant il sont plus efficaces.	Idem que l'activité du matin

16h00 – 16h30 Temps du goûter	• Retour au calme à la suite de l'activité • <u>Passage aux toilettes et lavage des mains</u> • Préparation du goûter pour l'ensemble des enfants par une personne (répartition par groupe, couper les fruits, les gâteaux...). • Nettoyage des tables après le goûter, vaisselle, rangement. • C'est le moment de faire le bilan de la journée avec les enfants. • <u>Les animateurs transmettront les informations concernant les enfants de leur groupe à l'animateur chargé de l'accueil du soir.</u>	• Les enfants ne jouent pas en goûtant. • Comme pour le repas du midi, ce moment est rempli d'échanges. • Suivant leur âge, les enfants participeront à un degré adapté du nettoyage, vaisselle et rangement.
16h30 - 18h30 Départ échelonné	Départ des animateurs qui étaient d'ouverture, en fonction du planning. Avant de partir, on s'assure que l'on peut quitter ses fonctions et que l'équipe est au courant. • Une personne est chargée d'accueillir les parents. <u>Celle-ci devra noter l'heure du départ de l'enfant</u>, et fera un retour sur la journée de celui-ci. • Une seconde personne sera chargée de proposer des petits jeux aux enfants restants. Elle veillera également à ce que ceux appelés pour partir n'oublient rien et les aidera à s'habiller (pour les plus petits). • Le temps du départ est aussi un moment d'animation et de communication individualisée entre animateur et enfant. • A la fin du temps d'accueil, il faut penser à ranger le matériel qui a pu être utilisé. • Si un parent a dû retard, ne pas faire culpabiliser l'enfant ! Au contraire il faut le rassurer et continuer de lui proposer des petites activités. Une personne restera avec l'enfant tandis que la seconde appellera les parents.	• Différentes activités leur sont proposées. • Moment d'échange avec ses camarades et les animateurs.

LES ANIMATIONS

Il est primordial que les enfants soient intégrés dans le fonctionnement du centre et qu'ils s'y sentent bien. A eux de prendre possession des lieux, et à nous de définir les règles négociables et non négociables, tout en instaurant un climat de confiance, de sécurité et de respect.

Le centre est un lieu différent du domicile familial, de l'école ou d'une autre activité extra-scolaire (musique, art ou sport ...). Les animateurs, au centre, ont pour rôle de proposer des activités déjà connues, mais aussi nouvelles et originales pour développer l'imagination des enfants.

Différents types d'activités sont proposées aux enfants, en fonction de leurs envies, des objectifs à développer, de leurs besoins. On y retrouve par exemple l'activité d'expression (dont manuelle), sportive, scientifique, jeux coopératifs, jeux d'orientation, jeux de sociétés, jeux d'éveils, sensoriels, de construction, de découverte de l'environnement, ateliers cuisine, petits jeux d'attente etc. Un animateur détenant une spécialité, ou une passion, un centre d'intérêt, dans un domaine à carte blanche pour le mettre à profit au centre, son savoir-faire est le bienvenu !

N'oublions pas que les enfants vont à l'école la semaine, et sont la plupart du temps en collectivité. Parfois, certains peuvent exprimer le besoin de « quitter » cette ambiance. Ainsi, le centre respecte le rythme de vie de chacun.

Malgré tout, il est un lieu de vie en collectivité en participant notamment aux tâches quotidiennes, tel que l'installation et le rangement des lieux où se sont déroulées les activités. Mais aussi, en jouant ensemble ou encore en respectant les idées, avis, origines et chacun tel qu'il est.

LES REGLES DE VIE

Une journée complète en centre de loisirs compte 11 heures, mais le temps d'activité n'est finalement que de 4 heures maximum par jour. Le reste étant des moments de vie quotidienne. Il est important pour que ces moments se passent le mieux pour tous et chacun, d'établir des règles de vie, communes. Il est préférable qu'elles ne soient pas imposées directement aux enfants mais qu'elles soient travaillées avec eux ; ainsi ils comprendront mieux ce qui leur est demandé et seront en accord avec celles-ci.

Chacun, les enfants comme les adultes, sont tenus de respecter les lieux, les horaires, le matériel, les locaux, le personnel encadrant et les camarades. De plus, les familles s'engagent à communiquer de manière courtoise avec les membres de l'équipe, à ne pas intervenir directement sur un enfant qui n'est pas le leur, et à respecter la quiétude des enfants en excluant toute invective entre eux dans l'enceinte ou aux abords des structures.

LES ROLES DE CHACUN

Le rôle de l'équipe en Accueil Collectif de Mineur est le même pour tous les membres : assurer la sécurité des enfants : morale, physique et affective et mettre le projet pédagogique en place.

Chacun au sein de l'équipe peut bénéficier d'une formation pour compléter et enrichir ses compétences. Plusieurs sources sont possibles : le SDJES, Uniformation (auquel le CLEM cotise) et l'ensemble des fournisseurs (logiciel de gestion, fournisseur de repas...).

Le Ministère de l'éducation Nationale, de la jeunesse et des sports

« Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports est en charge de la préparation et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement concernant la jeunesse au sein et en dehors du milieu scolaire, à l'accès de chacun aux savoirs et au développement de l'enseignement préélémentaire, élémentaire et secondaire. » gouvernement.fr

Direction des Services Départementaux de l'Éducation National DSDEN

Service départemental de la jeunesse, de l'engagement et des sports SDJES

- ➔ Suivi de l'application de la réglementation
- ➔ Conseils et informations – pôle éducatif
- ➔ Contrôle des accueils

La mission de protection des mineurs s'exerce principalement :

- Par l'information, le conseil, l'accompagnement et la mise en œuvre d'actions de formation des organisateurs et des équipes pédagogiques tout au long de l'année
- Par un contrôle a priori dans le cadre de la procédure de déclaration des accueils collectifs de mineurs (ACM) ;
- Par des contrôles et des évaluations sur place ;
- Par l'exercice de pouvoirs de police administrative et judiciaire.

L'organisateur

- ➔ Il définit les grandes orientations éducatives de l'accueil de loisirs,
- ➔ Il définit les objectifs que l'accueil de loisirs doit réaliser,
- ➔ Il met à la disposition du directeur un budget de fonctionnement annuel,
- ➔ Il est responsable de la déclaration de l'accueil auprès de la SDJES,
- ➔ Responsable du/des contrat(s) d'assurance(s) garantissant les conséquences pécuniaires de leur responsabilité civile, ainsi que celles de leurs préposés et des participants aux activités qu'ils proposent.

Le directeur

En accord avec les orientations éducatives, le responsable du Centre construit un projet pédagogique (en collaboration avec les animateurs), véritable cadre de l'action de l'équipe dans son ensemble. Ses fonctions :

- ➔ Réglementaire et sécuritaire : en charge du respect des lois et directives relatives à l'encadrement d'enfants et jeunes. Il forme et contrôle son personnel pédagogique de manière très rigoureuse.
- ➔ Educative : conception de projet péda., organisation de la vie sociale.
- ➔ Animation de l'équipe, formation des stagiaires, relations extérieures.
- ➔ Gestion : financière, sanitaire, alimentaire, administrative.
- ➔ Communication : avec les jeunes et les familles.

Le responsable de l'ACM rend compte de son activité personnelle et de l'exécution des instructions qu'il reçoit. Il suggère des mesures qui lui semblent propres à améliorer le fonctionnement du centre.

Le rôle du directeur par rapport à :

L'animation	L'administration	Aux parents	La gestion d'équipe
Il convoque et anime les réunions	Il suit et remplit les documents administratifs	Accueil des parents et partage sur l'épanouissement et le déroulement de la journée de leur enfant	Il anime l'équipe d'animation
Il définit les objectifs de la réunion	Il assure le suivi budgétaire du centre	Répond aux questions des parents	Il coordonne le fonctionnement de la vie quotidienne et des activités
Il arbitre les décisions	Il s'assure du suivi et de la présence des documents administratifs obligatoires	Gère les inscriptions et leurs règlements	Il gère l'organisation de son équipe
Il évalue le travail de l'équipe pédagogique	Il accueille et accompagne toute visite ou inspection des autorités administratives		Il participe au choix des personnels vacataires et aux horaires
			Formateur auprès des animateurs stagiaires

L'animateur

L'équipe d'animation peut être composée d'animateurs. trices titulaires du BAFA ou assimilé, de stagiaires ou non diplômés, conformément à la réglementation.

L'équipe doit être en cohésion et s'entraider. Chaque animateur pourra trouver sa place au sein de l'équipe, du collectif enfant et de l'organisation ; pourra apporter de nouvelles choses (idées, aménagements locaux, organisation, ...). L'équipe sera en mesure d'apporter des animations de qualité.

- L'animateur assure un rôle de référent auprès des enfants ;
- Il associe les enfants à l'organisation de la vie collective et quotidienne ;
- Il assure auprès des enfants une présence continue ;
- Il prend en compte les spécificités de chacun et est tenu au secret professionnel ;
- Il instaure une relation de confiance qui favorise le respect mutuel la convivialité ;
- Il est cohérent entre ce qu'il dit et ce qu'il fait ;
- Il suscite et fait vivre des activités de différentes natures en tenant compte des intérêts, des besoins, des capacités et des rythmes des enfants ;
- Il favorise la création et la découverte, notamment par le jeu ;
- Il s'engage à respecter les modalités de fonctionnement ;

Le rôle de l'animateur par rapport à

L'enfant	L'équipe	Aux parents	Lui-même
Assurer la sécurité physique, morale et affective	Il doit respecter ses horaires de travail et doit prévenir en cas d'absence	L'équipe d'animation est au contact des enfants mais également au contact des familles	Être responsable
Adapter les activités proposées aux stades de développement de l'enfant, à ses intérêts et ses envies	Il sait travailler en équipe, s'exprimer et écouter.	L'animateur doit se montrer sécurisant pour les familles et doit rester à l'écoute des parents	Préparer, maîtriser et ranger les activités proposées
Respecter l'enfant dans sa logique, ses choix, ses goûts, ses origines et ses compétences	Utiliser les temps informels afin de faire part de leurs suggestions ou informations		Savoir gérer sa fatigue
Donner envie à l'enfant de participer aux activités, le motiver. Rôle incitateur.	Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action	Accueillir et communiquer les informations importantes	Savoir jouer avec les enfants
Détecter et prendre en compte les réseaux de relation entre les enfants	Il connaît les compétences de chacun et sait les utiliser		Faire attention à l'affectif (animateur, enfant)
Respecter le rythme de vie de chaque enfant	Créer un climat de convivialité nécessaire à un travail en équipe		Avoir une mission et une attitude éducative
	Participer à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en lien avec le projet éducatif		Transmettre aux enfants de façon éducative et ludique
			Analyser et évaluer ses projets, son travail et ses activités

L'animateur doit être le
garant du bon
fonctionnement du centre

Il prend des initiatives
Il respecte le matériel et
locaux mis à disposition

Montrer l'exemple

Le personnel de restauration et d'entretien

Personnel d'entretien et de restauration, employés par le CLEM :

- ➔ Ils veillent à la préparation des repas dans le respect des normes sanitaires et d'hygiène,
- ➔ Ils apportent les repas dans le réfectoire
- ➔ Ils assurent la désinfection et le nettoyage de la cuisine, du réfectoire et des locaux. **Ils ne sont pas là pour ranger à la place de, ni pour nettoyer les traces d'activité (peinture, colle, etc.) !**

Les parents

Les parents ont une place tout aussi importante dans la vie de l'accueil de loisirs. Ils seront invités aux différentes restitutions, à participer à des moments conviviaux au sein de l'accueil.

Régulièrement au cours de l'année, des questionnaires satisfactions sont envoyés aux familles. Les réponses sont ensuite analysées et des réponses leur sont apportées.

Les parents s'engagent lors de l'inscription à suivre le règlement intérieur et à donner les informations exactes concernant leurs enfants et situation.

La place des enfants

Les enfants pourront s'épanouir personnellement, au sein du collectif et des locaux dans un cadre sécurisant. Ils pourront s'investir dans la vie quotidienne de l'accueil (élaboration des règles de vie, élaboration des activités, restitution aux parents, ...). Favoriser leur autonomie, l'entraide et la cohésion du collectif enfant seront les valeurs apportées aux enfants accueillis.

Il est primordial que les enfants se sentent bien dans leur accueil de loisirs, c'est pourquoi l'organisation du centre n'est pas fixe et qu'elle est amenée à évoluer avec les enfants. Tout comme l'équipe d'encadrement.

CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI

Le centre s'adapte à chaque tranche d'âge accueillie, il faut donc proposer des aménagements des locaux mais aussi d'activités, de temps dans la journée, de rythme ...

MOINS DE 6 ANS

2/3 ans (entrant à l'école) « Les tout petits »

La croissance est intense et rapide, il a besoin de mouvement. Les systèmes nerveux et musculaires s'organisent. La marche et le contrôle des gestes progressent. L'enfant se fatigue vite et reste maladroit. Il a besoin d'une vie calme et de temps de repos. Le langage s'enrichit. Il a besoin de sécurité affective. L'enfant est très observateur (rôle des sens). Il possède une grande mémoire. Il est très émotif. Jusqu'à 3 ans, il a besoin de vivre à côté et non avec les autres (jeu individuel). Après 3 ans il se détache de plus en plus de l'état de bébé (autonomie d'action). Il a une forte dépendance de l'adulte. Il a besoin de repères avec un rythme de vie bien réglé.

L'équipe veillera donc à :

- Aménager des espaces : cocooning, activités de découverte, sensoriel...
- Ne pas proposer plus d'une activité de 10 minutes par jour mais proposer des ateliers via les aménagements de l'espace.
- Avoir une présence constante auprès des enfants sans se prendre pour le parent.
- S'adresser à lui sans l'infantiliser. Donner à l'enfant de vraies réponses, ne pas mentir ou inventer. Un enfant qui pose une question est capable d'entendre la réponse.
- Ne pas faire à la place de l'enfant. Lui laisser le temps de faire. L'acquisition de l'autonomie est en soi une activité pour les tout petits (se préparer...)
- Rappeler fréquemment les règles
- Être vigilant lors des temps de passage aux toilettes, de sieste... Les enfants sont en pleine découverte de leur corps et sont généralement peu pudiques
- Favoriser l'imaginaire dans les histoires, les sensibilisations

4/5 ans

L'enfant exploite les possibilités de son corps. Il a une meilleure coordination, il gagne en équilibre. L'enfant oscille entre le réel et l'imaginaire. Il a une maîtrise du langage. Il a toujours besoin de sécurité d'affection, d'une vie réglée. C'est une période imaginative et créatrice. C'est l'âge du "Pourquoi ?". Il a besoin de découvrir, de comprendre le monde. Il imite le geste et la parole. C'est aussi l'âge de la fabulation. Il apprécie de plus en plus les activités collectives tout en gardant une préférence pour les jeux individuels. Il communique de plus en plus avec le

langage. Il ne fait pas de différence entre garçon et fille. Il a une confiance illimitée en l'adulte, il est sensible à chacune de ses réactions.

L'équipe veillera donc à :

- Favoriser l'aménagement d'espaces ouverts, sécurisants et riches
- Favoriser la découverte de nombreux supports
- Favoriser le passage à l'action
- Favoriser la valorisation des créations des enfants et de leur jeu même s'ils semblent insignifiants
- Écouter les histoires des enfants. Elles sont très sérieuses pour eux.
- S'adresser à lui sans l'infantiliser. Donner à l'enfant de vraies réponses, ne pas mentir ou inventer. Un enfant qui pose une question est capable d'entendre la réponse.
- Rappeler fréquemment les règles
- Privilégier le jouer avec
- Rester discret vis-à-vis du groupe (pipi, etc...)
- Être vigilant lors des temps de passage aux toilettes, de sieste... Les enfants sont en pleine découverte de leur corps et sont généralement peu pudiques
- Favoriser l'imaginaire dans les histoires, les sensibilisations
- Donner des limites physiques, l'enfant ne ressent pas la fatigue ou le besoin de dormir mais sait l'exprimer

Principales caractéristiques du développement de l'enfant entre 3 et 6 ans

Besoins affectifs	Besoins sociaux	Besoins intellectuels	Besoins physiques
Grande sensibilité	Apprentissage de la vie en collectivité	Curieux Observateur Imaginatif / faire semblant	Repères (espaces temps) Importance de la vie quotidienne
Besoin de sécurité et de réconfort	Il est « au centre » du monde, c'est sa manière d'exister, de s'affirmer, de se construire	Concentration de courte durée	Faible notion du danger
Importance du doudou	Apprentissage de l'autonomie	Age du « pourquoi ? » : il cherche à comprendre le monde	Découverte du corps (peu de notion chaud et froid). Découverte de son sexe. Il organise des jeux qui participent de cette découverte « jouer au docteur ».
Importance du rituel	Imitation, identification	Pas de notion du temps	Il se fatigue vite et a peu de résistance à l'effort. Temps de repos 12h/24h
L'enfant est dans une relation au plaisir immédiat : il veut tout, tout de suite et ne comprend pas que cela puisse être reporté à plus tard	L'enfant s'exprime de manière personnelle, il emploie régulièrement le « je ». Le « non » lui permet de s'affirmer par rapport aux autres.	L'enfant a tellement de choses à comprendre qu'il ne peut tout retenir : faible mémorisation, pas d'abstraction possible.	
C'est une phase où l'enfant vit en fonction de ses émotions immédiates, sans distanciation.			

LES 6 ANS ET PLUS

6/8 ans

L'enfant améliore ses possibilités physiques, il gagne en qualité d'adresse, d'audace, d'habileté et d'équilibre. Cependant il est toujours fatigable.

Il a une grande curiosité pour le monde réel. Il détache le vrai de l'imaginaire. L'intelligence est toujours en éveil, il a une grande attention. Il se passionne. C'est l'âge des collections. Le passage à l'école élémentaire est aussi la rentrée dans la vie sociale. Il prend ses distances par rapport à l'adulte.

Il verbalise de nouvelles émotions, il a de plus en plus d'échanges. Il doit y avoir des moments d'activités organisées et des moments d'activités de libre choix. On remarque la formation de petits groupes. Il a la joie d'être et de faire avec les autres.

L'équipe veillera donc à :

- La découverte de différents milieux
- Les situations d'exploration et d'aventure
- La maîtrise technique des supports proposés
- Les situations de prise de responsabilité
- Les jeux avec des règles de plus en plus précises
- Les animations qui suscitent l'intérêt des enfants, qui éveillent leur curiosité
- L'éveil de la curiosité en suscitant l'intérêt et en valorisant les réalisations

9/11 ans

La croissance reprend, les organes fonctionnels se développent. Le volume du muscle cardiaque augmente. La force et la coordination progressent. L'enfant prend conscience de son corps. Il a besoin d'explications réelles des choses. L'enfant sait classer, sérier, compter, ... Il domine l'espace et le temps.

La connaissance de soi et du respect de soi entraîne le respect d'autrui. C'est à ce stade que prend sens l'organisation du groupe avec des règles bien définies et que chacun doit respecter. Il prend ses distances par rapport à l'adulte.

L'équipe privilégiera :

L'animateur est meneur du groupe mais favorise les situations de responsabilité par les enfants. Il doit favoriser la transmission de techniques, les projets à long terme, permettre les échanges d'idées et faire émerger la réflexion. L'animateur est force de proposition durant les activités mais il doit également s'adapter en fonction des attentes et de la demande des jeunes. Ce public plus autonome et très exigeant requiert chez l'animateur à la fois rigueur et inventivité. Il doit savoir accompagner leur besoin de nouveauté tout en faisant respecter son autorité

Principales caractéristiques du développement de l'enfant entre 6 et 12 ans

Besoins affectifs	Besoins sociaux	Besoins intellectuels	Besoins physiques
Il est capable de reporter quelque chose à plus tard, d'attendre.	Souhaite prendre des responsabilités à la hauteur de ses capacités.	Sait lire et écrire et la capacité de concentration est importante.	Bonne maîtrise corporelle.
Les parents ne sont plus l'unique référence ; les enfants appartiennent aussi à des groupes de copains. Détachement du milieu familial.	Souhaite construire ensemble, importance de la vie de groupe.	Curieux, a besoin d'explication, de savoir, de comprendre. Réflexion et raisonnement critiques. Il est capable de donner un avis personnel, de faire des choix et de raisonner de manière logique.	La sexualité est peu affirmée ; c'est une période de latence par rapport à la petite enfance et à l'adolescence. Cela s'exprime par la pudeur.
Les enfants se regroupent par affinités ; période du "meilleur copain".	Notion de partage plus développée pour se faire des amis, s'intégrer dans un groupe.	Acquisition de la notion de temps et de l'espace.	Besoin de se confronter aux autres.
Il n'exprime pas ses sentiments de manière spontanée ; apparition de la pudeur.	Importance croissante de la vie sociale.	Imaginaire présent, intérêt pour les fabulations.	Besoin de se dépenser et récupération plus rapide (repos 10h/24h).
Souhaite que l'on lui fasse confiance et être autonome.	Identification à des figures d'autorité, l'enfant a confiance en l'adulte ; c'est lui qui fait respecter les lois et les règles.	Conquête et maîtrise des technique : intérêt pour les créations élaborées.	Croissance variable selon les jeunes.
Affirmation de la personnalité.	Souhaite être valorisé.	Esprit d'équipe et de compétition, importance de se mesurer.	Corps encore maladroit et manque d'assurance.
Émotivité affective, variations d'humeur.	Les garçons et les filles se retrouvent dans des groupes séparés ; c'est une manière d'affirmer son identité sexuelle.	Il comprend ce qui est bien et mal ; il accorde de l'importance à la justice.	Désir de se dépasser.

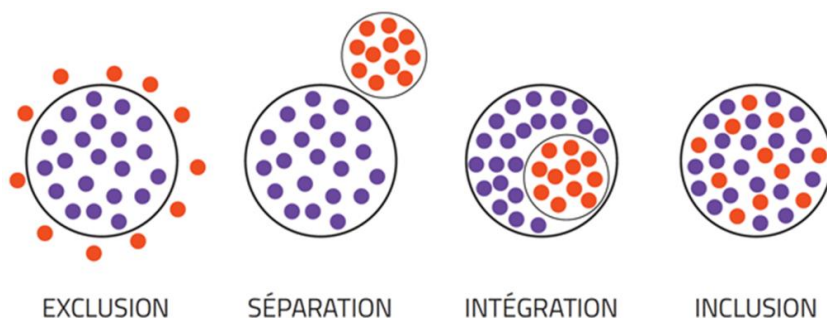
PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Le CLEM est en partenariat avec le Pôle Enfance Handicap (PEH 71). Les directeurs sont sensibilisés et nous avons au sein du CLEM un animateur référent handicap, qui peut également venir en surencadrement ou accompagner les équipes du centre de Romanèche.

Les locaux de l'ALSH permettent de recevoir du public en situation de handicap.

L'inclusion c'est quoi ?

- Accueillir chacun en respectant ses particularités, ses besoins dans un groupe donné
- Favoriser l'équité
- Promouvoir l'accueil dans les lieux de vie, tels que les multi accueils, les assistants maternels, les accueils de loisirs, etc. pour que les enfants ne soient pas exclus.



Les bénéfices de l'inclusion d'un enfant en situation de handicap par rapport à :

L'enfant concerné	Les autres enfants	Les parents	Les professionnels
L'inclusion offre à l'enfant le fait de faire partie intégrante de la société, d'être reconnu comme un enfant avant tout.	Les enfants sont sensibilisés dès leur plus jeune âge à la différence. Cela leur permet d'accueillir l'autre comme un semblable, un pair, au-delà et avant du handicap.	Ils peuvent croiser leurs observations avec les professionnels accueillant.	Confrontés davantage aux différences individuelles, les professionnels acquièrent des attitudes plus ouvertes, ils apprennent à accepter les différences et à les accompagner
L'inclusion lui permet de développer sa communication, ses compétences, son autonomie et ses qualités relationnelles avec ses pairs	En côtoyant l'autre avec sa différence, ils pourront faire évoluer leurs représentations qu'ils ont du handicap.	Ils peuvent rencontrer d'autres familles et développer des liens en menant une vie aussi « normale » que possible puisque leur enfant vit au même endroit et au même rythme que les autres	Ils peuvent repenser leur conception de l'éducation et donner un nouveau sens à leur action
L'inclusion lui permet d'élargir ses connaissances du monde qui l'entoure. Il développe ses interactions et ses capacités à faire face aux obstacles. Il est stimulé pour dépasser ses limites et à s'affirmer en se retrouvant dans un environnement davantage centré sur l'individu.	En acceptant les déficiences de l'autre, ils apprennent à accepter leurs propres faiblesses, leurs propres besoins spécifiques	Ils se sentent davantage reconnus par la société car leur enfant est reconnu et accepté	Ils constatent que l'inclusion entraîne une amélioration du service d'accueil pour tous
	Ils bénéficient des adaptations et des ressources mises en place par le milieu d'accueil.	Ils peuvent continuer à travailler	Ils développent de nouvelles compétences professionnelles et font évoluer leur projet éducatif
		Ils découvrent que des professionnels « non spécialisés » peuvent fournir un cadre sécurisant et enrichissant à leur enfant en mettant en exergue l'enfant avant le handicap.	

Afin d'accueillir au mieux un enfant en situation de handicap, la direction aura une voire deux entrevues avec les parents, en amont du séjour. Pour ces entretiens, en accord avec la famille, nous pourrions demander un soutien du PEH Les entretiens auront pour but d'instaurer une relation de confiance parents/professionnels. Cela passera par :

- La présentation la structure et son organisation
- La compréhension du handicap porté par l'enfant, l'échange de conseils des parents

- La lecture d'un éventuel Projet d'Accueil Individualisé (PAI), projet de soins, Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)...
- Des réponses aux questions des familles
- Définir la possibilité d'accueil de l'enfant et ses modalités (rythme, matériel spécifique, organisation des soins, régimes alimentaires, protocole des situations d'urgences...)
- Spécifier les rôles de chacun
- Définir la nécessité ou non d'un sur-encadrement (financement CAF)
- En accord avec les parents : prise de contact avec les éventuels professionnels qui rencontrent l'enfant régulièrement, afin de nous aider à définir les modalités d'accueil et éventuellement des conseils sur notre posture face à l'enfant.

Proposition d'un éventail de questions à poser (attention toutefois à ne pas noyer la famille de questions ce qui reviendrait à ne pas leur laisser le temps de poser les leur et donc de passer à côté d'informations importantes) :

- Quel est l'objectif de la garde ? Est-ce un accueil organisé dans l'urgence ? (Autrement dit, peut-on organiser une adaptation en douceur ?) Si c'est une contrainte extérieure ou si c'est leur volonté ?
- Quel est le type de handicap ?
- Quelles sont les capacités générales de l'enfant ? Autonomie, propreté, fatigabilité, physiologique et mental.
- Quel est le rythme de l'enfant ? Quels sont les signes à connaître pour « lire » l'enfant ?
- Quelles sont les précautions à prendre ? Ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas ?
- Quels sont les équipements prévus ? Fauteuil, Timetimer, frise chronologique, cocoon ...
- Nécessité de soins ? Un protocole est-il prévu pendant l'accueil ? PAI ?
- L'enfant a-t-il un référent actuellement ? (AVS...) Quel est son suivi actuel ?
- Quel est son environnement ? Son planning hors structure d'accueil ?
- Quel est son contexte familial ? Dans la fratrie ? Parents qui travaillent ?
- Quelle est son expérience au sein de la collectivité ?
- Quels sont les centres d'intérêt de l'enfant ? Ce qu'il aime ? Ce qu'il n'aime pas ?
- Quelles sont les craintes des parents ? Les difficultés imaginées par ces derniers ?
- Question ouverte : ce qui est à rajouter ? Ce qui n'a pas encore été abordé ?
- Bilan de l'accueil : A quelle fréquence les parents souhaitent-ils rencontrer le référent et/ou le responsable de structure ?

Attention : la confidentialité des informations contenues dans le dossier doit être respectée par toutes personnes en ayant connaissance.

A la suite de quoi :

- Le directeur informera l'équipe de l'accueil de l'enfant et donnera les données nécessaires pour le bon déroulement du séjour (rencontre avec le personnel sur-encadrant le cas échant).
- Le directeurs et les parents se réuniront de nouveau mais avec la présence de l'enfant, afin qu'il découvre lui aussi les lieux et les professionnels. Cela aura pour but de le sécuriser.
- Un temps de découverte (la durée sera fixée d'un commun accord) pourra avoir lieu avec les parents et l'enfant durant un temps d'accueil fonctionnel (l'enfant pourra rester avec ses parents/professionnel de santé, au temps d'activités et/ou de vie quotidienne).
- Des aménagements seront éventuellement réalisés dans la structure
- Une sensibilisation au handicap aura lieu avec les enfants accueillis sur l'ALSH (en généralisant, sans stigmatiser l'enfant concerné). Pour se faire des mallettes sur le handisport sont disponibles au CLEM, et nous pourrons faire également appel à des partenaires tels que PEH71, SESSAD ...

Pour résumer, en amont de l'accueil de l'enfant il y aura 4 grandes étapes :

1. Rencontrer la famille
2. Contacter les professionnels en charge de l'enfant
3. Organiser une réunion avec la famille, l'équipe et les partenaires pour déterminer ensemble le projet d'accueil
4. Réfléchir aux adaptations nécessaires à l'accueil

Des rencontres régulières seront organisées avec les parents durant le temps d'accueil. Le retour du soir sera très important afin de rassurer la famille et si nécessaire, réfléchir ensemble à des pistes d'amélioration. Une vigilance sera également présente accrue le matin lorsque le parent dépose l'enfant, des informations importantes peuvent être transmises à ce moment-là (fatigue inhabituelle, manque de confiance, perturbation dans l'environnement de l'enfant...). La transmission de ces informations au reste de l'équipe est essentielle.

Un bilan en fin de séjour sera également organisé, dans le but de faire progresser l'accueil de l'enfant dans tous les lieux qu'il fréquente. Les données seront partagées, en accord avec les parents, aux professionnels suivant l'enfant.



COMMUNICATION

Toute l'équipe d'animation doit se sentir concernée par cet échange que ce soit à l'arrivée ou au départ de l'enfant. Tout au long de l'année, pour accompagner les moments du centre de loisirs, nous proposerons des actions dans le cadre d'échanges entre les parents – l'équipe d'animation et les membres bénévoles du bureau. (Si le contexte sanitaire le permet).

L'équipe d'animation accueille les familles de manière conviviale, chaleureuse et sécuritaire. Le directeur reste l'interlocuteur privilégié pour les parents qui doivent pouvoir échanger librement sur les éventuelles inquiétudes ou difficultés rencontrées. Les animateurs, accueillants, dynamiques, souriants et diplomates, devront être disponibles et à l'écoute pour les familles.

D'ailleurs, il est proposé pour les familles qui ne connaissent pas le centre et/ou l'équipe d'animation une visite avant l'accueil pour rassurer l'enfant et répondre à toutes les interrogations des parents. Cette visite est d'autant plus nécessaire pour les enfants de maternelle qui n'ont jamais expérimenté le centre de loisirs auparavant (ou la crèche).

Pour créer un climat de confiance avec les parents qui nous confient la responsabilité de leurs enfants, nous souhaitons les intégrer au mieux dans la vie de l'accueil de loisirs. Nous mettons en place différents moyens de communication pour partager avec les parents et les enfants sur le temps passé à l'accueil :

- Panneau d'affichage aux moments d'accueils, sur lesquels seront inscrits les plannings d'activités détaillés, la météo, les règlements et autres informations importantes.
- Exposition régulière et/ou porte ouverte,
- Spectacles en période de vacances,
- Moments autour des jeux,
- Simple échange sur le développement et le comportement de leur enfant,
- Une page Facebook,
- Le site internet du Clem qui regroupe les photos des activités, les programmes et des articles sur les temps forts du centre,
- Des veillées avec les familles sous diverses formes (intervention spéciale famille, veillée contée, enquête policière organisée par l'équipe d'animation...), qui se terminent quand c'est possible par un repas partagé (avec politique o déchets). Ces veillées, principalement pendant les vacances, permettent de prendre le temps d'échanger entre les familles et l'équipe d'animation, en dehors des « inscriptions, facturation/règlement et souci de comportement ». Elles permettent également de valoriser le travail des équipes sur le terrain.

EVALUATION

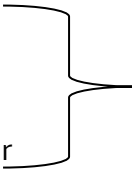
L'évaluation revêt de l'importance dans un ALSH afin de le faire évoluer, en fonction des contraintes, des remarques, des besoins et des envies.

L'évaluation se réalise à plusieurs niveaux :

- Evaluation des projets d'animation
- Evaluation des temps de vie quotidiennes
- Evaluation des locaux/ aménagement/ ressources disponibles
- Evaluation de l'équipe
- Evaluation du Projet Pédagogique
- Evaluation de chacune des périodes de vacances

Elle prend en compte l'avis de plusieurs personnes :

- Evaluation de la part de l'équipe
- Evaluation de la part des enfants
- Evaluation de la part des parents
- Evaluation de la part de l'organisateur



Pour ce faire plusieurs moyens seront utilisés : questionnaires google form, entretiens, outils ludiques, temps formels et informels...

Une trace de ces évaluations sera conservée, par écrit.

Ci-après une grille d'évaluation ayant pour objectif de dégager les points essentiels à la bonne réussite de la conduite du projet pédagogique.

Elle est remplie par l'équipe mais doit prendre en compte l'avis de tous les acteurs.

GRILLE D'ÉVALUATION ALSH de Romanèche-Thorins						
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPPÉRATIONNELS	CRITERES D'ÉVALUATION	A	PA	NA	OBSERVATIONS, AXES D'AMÉLIORATION
DEVENIR ACTEUR DE SES TEMPS DE LOISIRS ET DE SON EPANOUISSEMENT	SE RESPONSABILISER ET DEVELOPPER SON AUTONOMIE	Proposer quotidiennement un atelier en autonomie aux enfants				
		Organiser chaque repas avec un chef de table Attribuer des missions quotidiennes aux enfants				
		Un temps minimum par jour pour que les enfants puissent s'exprimer (par groupe)				
	DEVELOPPER SON ESPRIT CRITIQUE	Un temps de bilan par jour pour chaque groupe ou tous ensemble (au goûter)				
		Mise en place d'animation dirigée ou libre autour de la gestion des émotions				
	EVOLUER DANS UN CLIMAT PROPICE A SON EPANOUISSEMENT	Respect de la sécurité des enfants ? Hygiène ? Est-ce que l'équipe respecte la confidentialité des informations ? Adaptation du programme quotidien en fonction de l'état et des besoins des enfants, de la météo Est-ce que les enfants viennent spontanément parler aux animateurs s'ils se sentent malades ou fatigués ? Quelle vigilance sur le rythme de l'équipe ? temps d'échange individuel, réunion d'équipe ?				

GRILLE D'ÉVALUATION ALSH de Romanèche-Thorins

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPPÉRATIONNELS	CRITERES D'ÉVALUATION	A	PA	NA	OBSERVATIONS, AXES D'AMÉLIORATION
DÉVELOPPER L'IMAGINAIRE ET LA CREATIVITE	DECOUVRIR	Est-ce que les activités sont suffisamment diversifiées ? Est-ce que l'équipe s'appuie sur l'environnement direct du centre ? Est-ce que le centre de loisirs participe à des évènements locaux ? Quels types de liens/partenariats ont été tissés entre le centre et les acteurs locaux ?				
	LAISSER	Les enfants ont-ils des temps et des espaces pour s'exprimer ? Les enfants peuvent s'exprimer librement, sans jugement ? Est-ce que les enfants ont des temps qui permettent l'ennui ? Quelle est la part d'intervention des animateurs dans les réalisations des enfants ?				
	PARTAGER	Est-ce que le centre de loisirs a pu mettre en place des partenariats qui permettent de mutualiser du matériel ? Animations, projets mis en place ? Est-ce que des temps d'échanges au sein de l'équipe (et d'autres personnes supplémentaires) sont formalisés pour partager les connaissances, les expériences ?				

GRILLE D'ÉVALUATION ALSH de Romanèche-Thorins

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	CRITERES D'ÉVALUATION	A	PA	NA	OBSERVATIONS, AXES D'AMÉLIORATION
SENSIBILISER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	VIVRE ENSEMBLE	Les moyens sont-ils mis en place pour l'accueil d'enfants en situation de handicap ? Les enfants sont-ils sensibilisés à la question de la différence ? Les enfants sont-ils acteurs de la rédaction des règles de vie ? L'équipe avance-t-elle sur une même ligne pédagogique en termes d'accompagnement des enfants, de discours, langage, gestion des conflits ? Les jeux coopératifs sont-ils favorisés dans le centre de loisirs ?				
	ENCOURAGER LA DÉCOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT	Les enfants font-ils des visites de lieux naturels proches du centre de loisirs ? Des sorties/interventions sont-elles en lien avec le développement durable ? Est-ce que l'équipe d'animation s'appuie sur les saisons pour les animations ou la consommation ? Les enfants connaissent le cycle des déchets ?				
	ECONOMISER NOS RESSOURCES	L'équipe favorise-t-elle des activités avec des ressources déjà existantes ou du matériel à recycler ? Les enfants sont-ils sensibilisés régulièrement au gaspillage des énergies (eau, électricité) Quelle gestion des feuilles de dessin ? Les commandes RPC pour les midis sont-elles ajustées ?				

Edition du 17 septembre 2026

Validé par Anne Fouilloux